

TRANSFERTS PUBLICS

Réduire les disparités de niveau de vie des populations entre territoires grâce aux mécanismes de redistribution

Part des retraites et des prestations sociales dans le revenu disponible

La part des retraites et des prestations sociales dans le revenu disponible mesure l'importance du revenu socialisé dans ce territoire, c'est-à-dire qui ne provient ni de l'activité, salariée ou non, ni du patrimoine des ménages. Ce revenu socialisé comprend donc les retraites, les prestations familiales, les prestations liées aux minima sociaux et les prestations logement.

Un processus de redistribution des territoires jeunes et à haut niveau de vie vers les territoires plus âgés et plus pauvres

Les contrastes entre régions

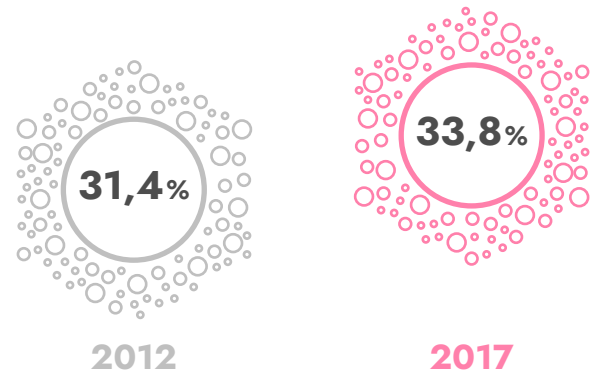
Entre 2012 et 2017, la part des revenus provenant des retraites et des prestations sociales a augmenté de 2,4 points de pourcentage en France métropolitaine et s'échelonne désormais de 38,7% en Nouvelle-Aquitaine à 25,8% en Île-de-France. Elle est importante dans deux types de régions : celles comportant une forte proportion de personnes âgées (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie en particulier) et celles où le taux de pauvreté est élevé (Hauts-de-France par exemple). À contrario, l'Île-de-France et, dans une moindre mesure, Auvergne-Rhône-Alpes, qui se caractérisent par une population relativement jeune et une pauvreté contenue, présentent une moindre part des revenus provenant des retraites ou des prestations. Les DROM (pour lesquels seules les données de la Martinique et de la Réunion sont disponibles) ont un profil particulier dans la répartition retraites / prestations sociales. La part des prestations sociales est très importante (respectivement de 11,9% et 16,4%

contre en moyenne 5,4% en métropole), alors que la part des retraites dans le revenu de l'ensemble des ménages y est faible (15,1% à La Réunion par exemple contre 28,4% en métropole) du fait de la jeunesse de leur population et d'une grande part de personnes âgées ne disposant pas d'une retraite à taux plein.

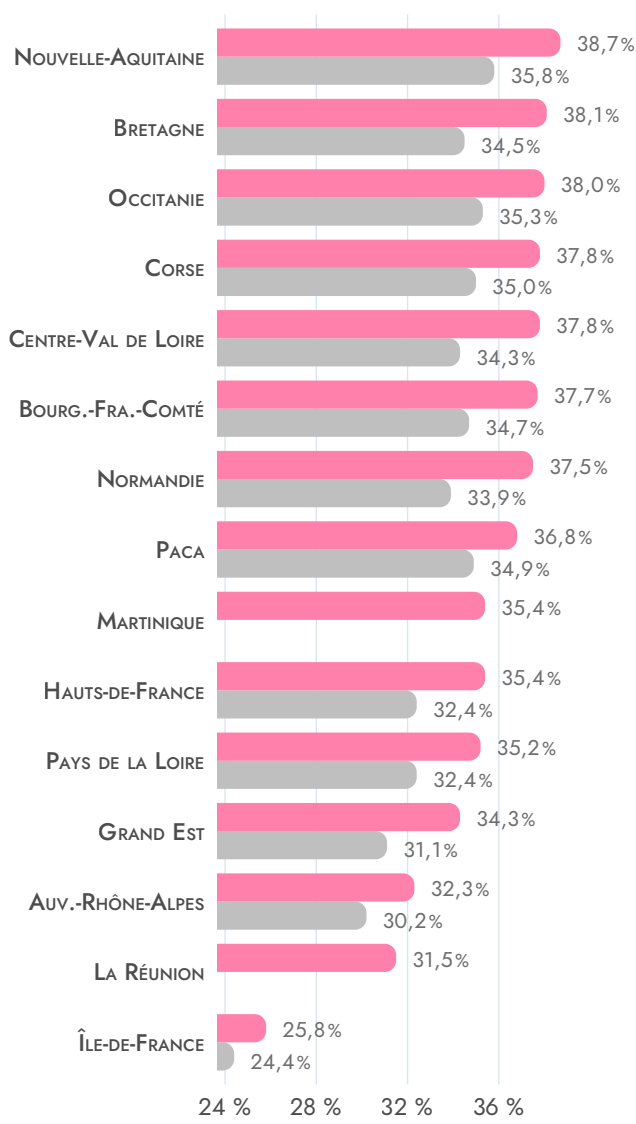
Les contrastes entre zones d'emploi

Les contrastes sont marqués entre les grands pôles urbains, où la part des revenus provenant des retraites et des prestations sociales est faible, et les territoires plus vieillissants du centre de la France et des littoraux océanique et méditerranéen où la moitié du revenu disponible des ménages provient de retraites ou de prestations sociales (comme par exemple les zones d'emploi de Royan, des Sables d'Olonne ou du Morvan). Entre 2012 et 2017, les grands pôles urbains (Toulouse, Bordeaux, Nantes, Lyon...) n'ont connu qu'une faible hausse de cette part (entre 1 et 2 points de pourcentage), quand la zone d'emploi de Royan, par exemple, la voyait aug-

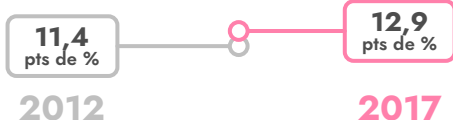
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



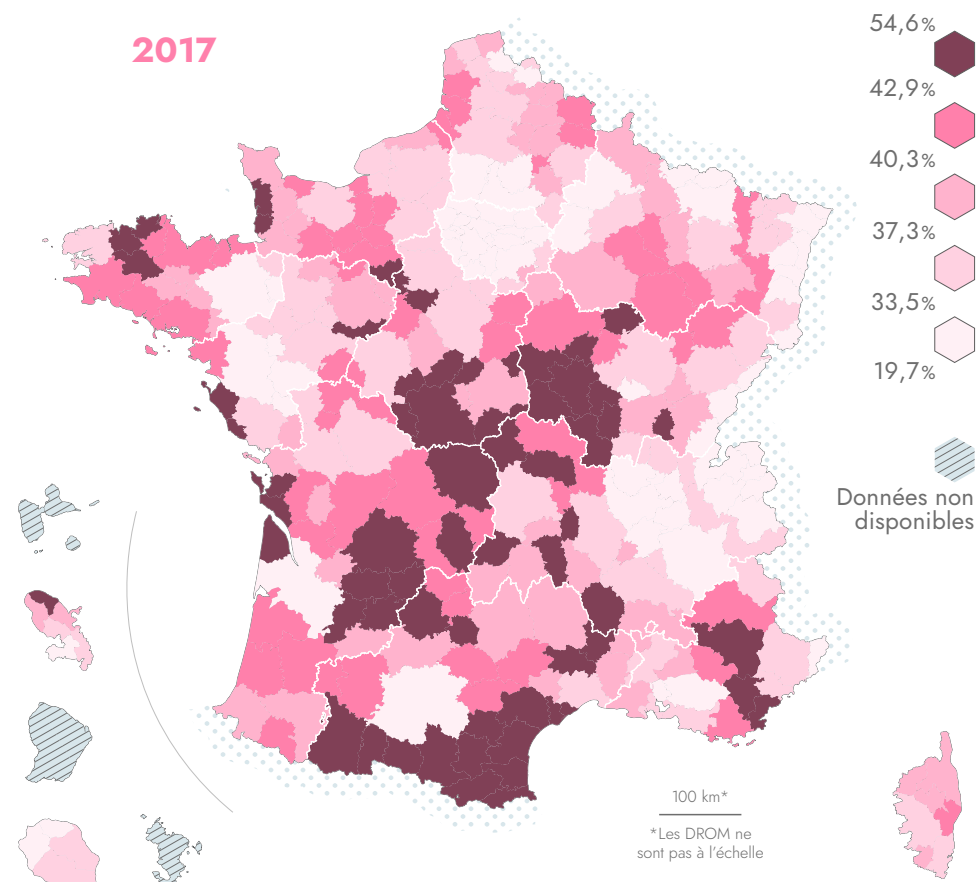
menter de près de 5 points. La part des retraites et des prestations sociales dans le revenu disponible augmente aussi très vivement dans les territoires touchés par le vieillissement et la pauvreté : autour de l'Aigle, Argentan et Alençon, autour de Bar-le-Duc ou encore de Châteauroux et Guéret. Sur le littoral languedocien, cette part est relativement élevée mais son augmentation contenue du fait de la forte attractivité de ces territoires sur des populations de tout âge et d'une croissance soutenue de l'emploi. La part des revenus provenant des retraites et des prestations sociales baisse dans le transfrontalier luxembourgeois, du fait d'un vieillissement modéré de la population et d'un recul du taux de pauvreté.

Focus quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Dans les QPV de métropole, la part des retraites et prestations sociales dans les revenus disponibles de la population est plus de 10 points supérieure à ce qu'elle est en France métropolitaine.

Sources : Insee FiLoSoFi - IGN
Réalisation : ANCT padt 2020

DANS LES ZONES D'EMPLOI



Évolution des disparités entre les zones d'emploi

